

Pouls des places d'apprentissage en Suisse: légère détérioration pour les apprentis actuels et perspectives plus optimistes pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail

Zurich, le 7 octobre. En coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, la chaire des systèmes éducatifs de l'ETH Zurich relève chaque mois les effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Les résultats de la dix-huitième vague de relevé de septembre 2021 montrent que la situation s'est améliorée par rapport au mois d'août 2021. Les conditions des apprentis actuels se sont en partie légèrement détériorées alors que la situation des jeunes professionnels est évaluée avec un peu plus d'optimisme que le mois dernier.

Grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» de septembre 2021

Le «Pouls des places d'apprentissage» (www.lehrstellenpuls.ch) relève les effets des mesures prises pour lutter contre la pandémie de Covid-19 sur les entreprises formatrices ainsi que sur leurs apprentis actuels et futurs en Suisse. Le dix-huitième relevé de septembre 2021 présente la **situation** actuelle et la compare avec la situation depuis le début de la pandémie, en particulier avec celle du mois précédent et celle de septembre 2020.

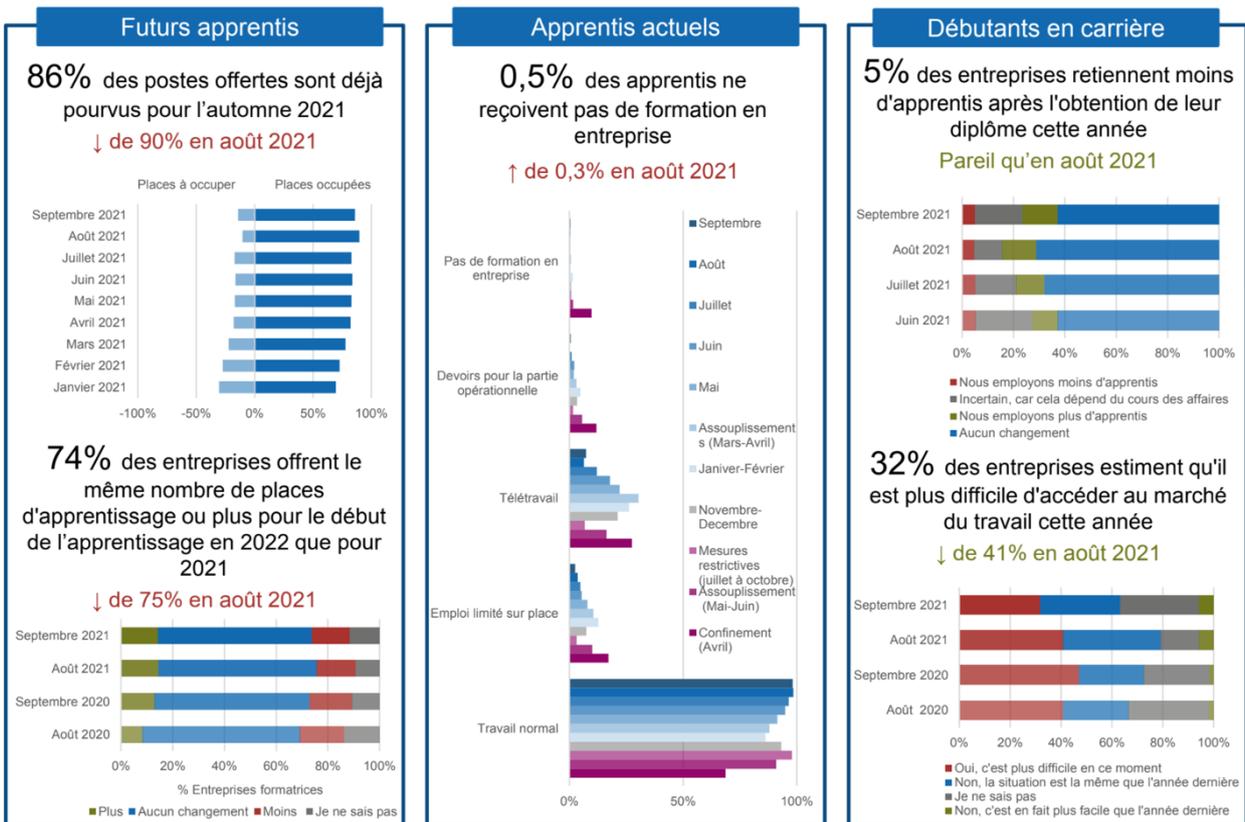


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en septembre 2021.

En septembre 2021, ces grandes lignes présentent les résultats sélectionnés relatifs aux trois groupes de jeunes examinés – les jeunes avant l'apprentissage (futurs apprentis), les jeunes en apprentissage (apprentis actuels) et les jeunes qui ont terminé leur apprentissage – ainsi que la manière dont la pandémie de Covid-19 a influencé leur situation à ce jour.

En **septembre 2021**, nous observons les évolutions suivantes par rapport au mois précédent et à l'année d'avant:

- En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps. En septembre, 74% des entreprises consultées (75% en août) indiquent qu'elles proposent, pour le début des apprentissages en 2022, autant ou plus de places que l'an dernier. La part des entreprises formatrices qui veulent proposer autant (60%; 61% en août), moins (15%; autant qu'en août) et plus (14%; autant qu'en août) de places d'apprentissage est similaire à celle du mois d'août. Le nombre d'entreprises incertaines concernant les places disponibles est légèrement supérieur (12%; 9% en août). Ces parts sont également similaires à celles de l'année précédente. En septembre 2020, 73% des entreprises disaient vouloir offrir autant ou plus de places d'apprentissage en 2021 par rapport à 2020. Cette part était un peu plus élevée qu'en août 2020 (69%).

Depuis cette année, le «pouls des places d'apprentissage» relève la part des places d'apprentissage encore disponibles ou déjà occupées pour le début des apprentissages en 2021, ce processus de recrutement se terminant en octobre pour certaines entreprises. En septembre, 86% des places d'apprentissage proposées pour le début des formations en 2021 étaient occupées (90% en août), alors que 14% (10% en août) cherchaient encore preneur.

- **Les apprentis en formation (groupe 2)** sont limités dans leurs activités en entreprise en raison de la pandémie de coronavirus. En septembre 2021, 0,5% d'entre eux ne recevait pas de formation en entreprise, ce qui représente une augmentation marginale par rapport au mois précédent (0,3% en août). Ils sont toujours 98% à travailler en appliquant les mesures de protection de l'OFSP (comme en août). Une part légèrement plus faible (2%) d'apprentis ont travaillé dans leur entreprise de manière limitée (contre 4% en août), alors qu'une part similaire a reçu des devoirs à domicile pour la formation professionnelle en entreprise (1%; près de 0% en août) et que 7% étaient en télétravail (6% en août).

Les chiffres montrent que la situation des apprentis est restée plus ou moins stable par rapport au mois précédent. Cette observation se retrouve dans les différentes catégories professionnelles: si on la compare avec le mois d'août, la part des apprentis en télétravail dans les catégories professionnelles qui, en moyenne, sont le plus occupées en télétravail, reste aussi à un niveau similaire. Dans la catégorie «Informatique», cette part était ainsi de 32% (31% en août) et de 13% (comme en août) dans la catégorie «Economie, administration, tourisme».

- **Les jeunes professionnels (groupe 3)**, c'est-à-dire les apprentis qui ont terminé leur apprentissage, peuvent en partie continuer de travailler dans l'entreprise. Certains employeurs pensent conserver leur pratique d'engagement après l'apprentissage, alors que d'autres l'ont modifiée depuis la pandémie. En septembre, un nombre d'entreprises similaires à celui du mois d'août entendaient modifier leur pratique de poursuite de l'emploi, tandis que 5% (autant qu'en août) voulaient engager moins et 14% (13% en août) plus de jeunes diplômés qu'avant la crise sanitaire. Par rapport au mois précédent, 63% (71% en août) d'entreprises prévoyaient de conserver le même nombre d'apprentis ayant terminé leur formation. Parallèlement, l'incertitude a augmenté, près d'un cinquième des entreprises ne sachant pas comment elles vont poursuivre en matière d'engagement d'anciens apprentis (19%; contre 11% en août). Cette situation dépend peut-être du fait que les entreprises évaluent les apprentis qui termineront leur apprentissage en été 2022.

Après que la part des entreprises qui jugent l'entrée dans la vie professionnelle plus difficile qu'avant la pandémie soit toujours restée supérieure à 40% (41% en août) pendant les mois d'été, ce pourcentage a diminué à 32% en septembre 2021. Le mois dernier, les entreprises étaient ainsi moins pessimistes en ce qui concerne la recherche d'emploi des jeunes professionnels. Avec un taux de 6%, autant d'entreprises que le mois précédent pensent que l'entrée sur le marché du travail des jeunes professionnels sera plus simple, tandis que celles qui jugent la situation comparable avec la situation avant la crise sanitaire sont légèrement moins nombreuses (31%; 38% en août). Comparée avec la situation pré-Covid, l'incertitude a par contre fortement augmenté par rapport au mois précédent, 31% (15% en août) des entreprises étant incertaines quant à la situation des jeunes professionnels sur le marché du travail. L'an dernier, la part des entreprises qui estimaient que les jeunes professionnels auraient plus de peine à trouver du travail était plus élevée (47%).

Vous trouverez les résultats détaillés et les graphiques du «Pouls des places d'apprentissage» de septembre 2021 dans la «Fiche d'information de septembre 2021» en annexe.

Conclusion

En raison de l'augmentation du nombre de cas de coronavirus, le Conseil fédéral a élargi les mesures de protection le **13 septembre**: il a étendu l'obligation de présenter un certificat dans un grand nombre de locaux, comme les restaurants, les bars, les musées, les bibliothèques, les fitness, les zoos ou encore les théâtres et les cinémas. Octobre montera dans quelle mesure ces mesures impactent les cas de quarantaines, en hausse en septembre, en particulier parmi les apprentis. 17% (9% en août) des entreprises ont en effet indiqué qu'elles avaient des apprentis en quarantaine au cours des quatre semaines qui ont précédé le sondage.

Le **marché des places d'apprentissage** est stable. Septembre 2021 est cependant un cas à part, les apprentissages ayant déjà commencé dans de nombreux cantons et les entreprises formatrices se préparant déjà au processus de recrutement pour 2022. Elles ont néanmoins encore la possibilité de recruter des apprentis pour les places encore libres en 2021 jusqu'en octobre. La Suisse latine marque en particulier toujours un certain retard en la matière. Les chiffres relatifs aux nouvelles places d'apprentissages proposées pour 2022 sont comparables à ceux du mois d'août 2021 ainsi qu'à ceux de l'année précédente (septembre 2020), qui se référaient alors au début des apprentissages en 2021.

La situation des apprentis actuels s'est légèrement améliorée en ce qui concerne leurs activités dans l'entreprise, la grande majorité travaillant normalement en appliquant les mesures de protection de l'OFSP. Le nombre de **cas de quarantaines** a en revanche légèrement augmenté chez les apprentis. Cela pourrait être l'une des raisons pour lesquelles les entreprises sont devenues légèrement plus pessimistes par rapport au mois précédent quant au fait que les apprentis pourront encore rattraper la matière manquée en raison de la pandémie.

Par rapport au mois précédent, les entreprises sont légèrement plus optimistes quant à la **situation des jeunes professionnels**. Elles ne sont plus que 32% (41% en août) à indiquer que la situation de ces anciens apprentis est plus difficile qu'avant la crise sanitaire.

Échantillon du «Pouls des places d'apprentissage» en septembre 2021

En septembre 2021, **2301 entreprises formatrices** ont participé au sondage du «Pouls des places d'apprentissage». Ensemble, elles proposent **18 182** places d'apprentissage dans les différentes régions et catégories professionnelles. Les entreprises interrogées couvrent ensemble **2,52% de toutes les entreprises formatrices** en Suisse.

Renseignements:

- La **fiche d'information** contenant les résultats du «Pouls des places d'apprentissage suisse» de septembre 2021 est en annexe.
- Le **webinaire du «Pouls des places d'apprentissage»** consacré aux résultats du mois de septembre se déroulera le 14 Octobre à 10 h 30.
- Des données et informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet: www.lehrstellenpuls.ch

Contact et informations:

- Urs Casty, fondateur et propriétaire de Yousty.ch
- Prof. Dr Ursula Renold, professeur en systèmes d'éducation ETH Zurich (079 405 26 79)
- E-mail: info@lehrstellenpuls.ch

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» brièvement présenté

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» identifie les effets de la pandémie de Covid-19 sur les apprentissages, les entreprises formatrices et les jeunes en Suisse. Depuis avril 2020, nous prenons régulièrement le **«pouls» de la situation des places d'apprentissage** en Suisse. Il s'agit de répondre aux questions de recherche suivantes:

- Dans quelle mesure les entreprises formatrices sont-elles touchées par la pandémie?
- A quel point les différents apprentissages ou domaines professionnels sont-ils concernés par les mesures décrétées par la Confédération?
- Dans quelle mesure les jeunes sont-ils touchés avant, pendant ou à la fin de leur formation professionnelle?
- Quelles innovations les entreprises formatrices ont-elles lancées pour assurer la meilleure offre de formation possible aux jeunes?

Les résultats de l'enquête mensuelle sont publiés sur le site [«LehrstellenPuls»](#) au début du mois suivant.